
Stratégies argumentatives et réconciliation nationale en situation de crise : le cas de la Côte d’Ivoire

N’Dri Maurice Kouassi*

Résumé

Cet article analyse la situation précaire de la réconciliation en Côte d’Ivoire. Il met en relief les possibilités et les limites de la réconciliation ivoirienne qui piétine, où la paix relative demeure très fragile. L’analyse développée fait l’examen des possibilités et des limites de la réconciliation et de la paix durable. Les stratégies argumentatives et discursives des acteurs politiques constituent une problématique indéniable à une vraie réconciliation, à une décrispation authentique. La conséquence immédiate d’une telle situation de méfiance, de suspicion, est la peur généralisée dans le pays. Une réconciliation en profondeur mérite d’être observée et appliquée pour la cohésion sociale.

Mots-clés. : Stratégies discursives, argumentation, réconciliation, Paix durable, cohésion sociale

Abstract

This article analyzes the precarious situation of reconciliation in Côte d’Ivoire. It highlights the possibilities and limits of the stagnant Ivorian reconciliation, where relative peace remains very fragile. The analysis examines the possibilities and limits of reconciliation and sustainable peace. The argumentative and discursive strategies of the political actors constitute an undeniable issue for true reconciliation, for genuine peacemaking. The immediate consequence of such a situation of mistrust and suspicion is the widespread fear in the country. An in-depth reconciliation deserves to be observed and applied for social cohesion.

* Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d’Ivoire), nd_mauri@yahoo.fr

Keywords : Discursive strategies, argumentation, reconciliation, sustainable peace, social cohesion

Introduction

L'argumentation est au cœur de la conception ancienne de la rhétorique. Après avoir connu une forme de discrédit, liée au déclin de la rhétorique et à l'emprise de certaines formes de scientisme, les études d'argumentation ont été refondées dans la seconde partie du XX^{ème} siècle à partir des travaux de C. Perelman et L. Olbrechts-Tyteca (1970).

Le discours argumentatif a été caractérisé de façon intradiscursive par ses différentes formes structurelles et, de façon extradiscursive par l'effet perlocutoire qui lui serait attaché, la persuasion. Cet effet est mis au premier plan par la définition néo-classique, « l'objet de la théorie de l'argumentation est l'étude des techniques discursives permettant de provoquer ou d'accroître l'adhésion des esprits aux thèses qu'on présente à leur assentiment » (Perelman et Olbrechts-Tyteca 5). Encore mieux, pour la théorie de l'argumentation dans la langue, comme pour la logique naturelle, l'activité argumentative est coextensive à l'activité de parole (énoncer, c'est schématiser ; signifier, c'est donner une orientation argumentative.) On distinguera l'argumentation définie comme « l'expression d'un point de vue, en plusieurs énoncés, ou en un seul, voire en un seul mot ; et l'argumentation comme mode spécifique d'organisation d'une constellation d'énoncés » (Charaudeau et Maingueneau 67). Dans une perspective dialogique-rationnelle, « l'argumentation est une activité verbale et sociale, ayant pour but de renforcer ou d'affaiblir l'acceptabilité d'un point de vue controversé auprès d'un auditeur ou d'un lecteur, en avançant une constellation de propositions destinées à justifier (ou à réfuter) ce point de vue devant un

juge rationnel » (Eemeren et *al.* 5), cité par Amossy. Qu'en est-il du terme « stratégie » ?

Le terme stratégie « vient de l'art de conduire les opérations d'une armée sur un terrain d'action au point qu'il a fini par désigner une partie de la science militaire et a pu faire l'objet d'un enseignement » (Charaudeau 548). Mais cette notion a fini par prendre un sens plus général désignant toute action menée de façon coordonnée pour atteindre un but. On parlera donc de stratégie électorale, de stratégie commerciale, de stratégie politique. En outre, en tant que notion, elle est employée de façon centrale dans différentes disciplines de pensée : dans la théorie des jeux, en psychologie cognitive, en psychologie sociale et en analyse du discours. C'est bien cette dernière perception du terme stratégie qui nous occupe ici dans notre démarche. En analyse du discours donc, l'on observe divers emplois du terme et diverses définitions, selon les courants de recherche. Pour certains, « les mots entrent dans des stratégies sociales et sont les indices et les armes de stratégies d'individuation » (Boutet et *al.* 19), cité par (Charaudeau 549). Pour d'autres, « la stratégie fait partie des “ conditions de production ” d'un discours » (Bonnafous et Tournier 75). Ce qui semble se dessiner, au regard de ces différentes définitions, est que : « (1) les stratégies sont le fait d'un sujet (individuel ou collectif) qui est conduit à choisir (de façon consciente ou non) un certain nombre d'opérations langagières ; (2) parler de stratégie n'a de sens que par rapport à un cadre de contraintes, qu'il s'agisse de règles, de normes ou de conventions ; (3) on aura intérêt à retenir les conditions d'incertitude, une visée de résolution du problème posé par l'intervention de l'incertitude et un calcul » (Charaudeau 549). Encore mieux, le même auteur estime qu'on ne peut utiliser cette notion de stratégie que par rapport à l'existence « d'un cadre contractuel qui assure la stabilité et la prévisibilité des comportements de sorte que puisse intervenir un sujet qui aura à

jouer soit avec les données du contrat, soit à l'intérieur de celles-ci » (166). Tant bien considéré, Charaudeau propose que « ces stratégies se développent autour des enjeux, qui ne sont pas exclusifs les uns des autres, mais qui se distinguent néanmoins par la nature de leur finalité : un enjeu de légitimation qui vise à déterminer la position d'autorité du sujet (...), un enjeu de crédibilité qui vise à déterminer la position de vérité du sujet (...), un enjeu de captation qui vise à faire entrer le partenaire de l'échange communicatif dans le cadre de pensée du sujet parlant » (13-14). Les différentes acceptions de la notion de stratégie clairement énumérées nous permettront d'appréhender l'efficacité effective ou non de la stratégie des discours adoptés par les protagonistes de la crise ivoirienne dans le processus de la réconciliation.

Pour y parvenir, nous posons la problématique qui résulte de notre sujet tout en circonscrivant l'approche en analyse du discours adoptée. Quelles stratégies argumentatives et discursives pour une réconciliation vraie en Côte d'Ivoire ? Quels sont les enjeux du discours au regard des contraintes et exigences d'un processus de réconciliation ? Des différentes approches en analyse du discours, l'approche énonciative est bien la méthode que nous exploitons dans notre analyse. L'intérêt porté actuellement à l'énonciation s'explique par l'extension de l'objet même de la linguistique. En effet, la prise en compte de tous les phénomènes liés aux conditions de production du discours apparaît comme pertinente pour la compréhension du fonctionnement de la langue. Lorsqu'on aborde le sens des unités linguistiques, on est inévitablement amené à les relier à des facteurs extralinguistiques, c'est-à-dire à leur référence comme à leur prise en charge par un énonciateur. La relation "obligée" des unités en question, aux conditions de leur production suppose la prise en compte de la théorie de l'énonciation, qui d'une autre manière articule la linguistique sur l'extralinguistique ; c'est-à-dire le discours a ses conditions de production.

Notre sujet traite des stratégies argumentatives et discursives en situation de crise des acteurs politiques ivoiriens qui se justifie comme suit : ces derniers (les principaux, nous le soulignons) semblent se détourner de notre point de vue, de la question dorsale de la réconciliation amorcée il y a déjà une décennie. Cette situation morose plonge le pays dans une psychose profonde quant à la sincérité de ces acteurs à l'approche de nouvelles échéances électorales prévues pour 2025. Ainsi, cette situation de suspicion, de méfiance et de peur de la part de la population mérite un questionnement. C'est ce qui a suscité notre réflexion sur le sujet. À ce titre, nous pouvons formuler ces hypothèses : les acteurs politiques ivoiriens mobilisent des stratégies argumentatives et discursives pour la réconciliation nationale en Côte d'Ivoire. Les stratégies utilisées par ces derniers sont inopérantes et c'est ce qui cause leur pertinence. En outre, à ce fait s'ajoutent, soit c'est la bonne foi de ces acteurs qui est mise en doute soit ils manquent de sincérité eux-mêmes et ne croient pas à ce qu'ils prétendent rechercher. Dans ce cas, la question de la démagogie politique et la non-crédibilité des acteurs est une préoccupation essentielle. C'est le constat que nous faisons, malheureusement. De ces hypothèses, il ressort la problématique ci-après : la question de l'inefficacité de la réconciliation nationale en Côte d'Ivoire ne découle-t-elle pas des mauvais choix argumentatifs et discursifs des acteurs politiques ? L'échec de la réconciliation nationale n'est-elle pas in fine le fait de la mauvaise foi des acteurs, de leurs attitudes, des facteurs bloquants par rapport à la réconciliation qu'ils prétendent vouloir construire ? Nous étudierons par conséquent les discours des principaux acteurs de la scène politique ivoirienne, naturellement après avoir élucidé les concepts de discours et de la réconciliation, nous terminons en relevant que la question de la réconciliation nationale en Côte d'Ivoire est une vue de l'esprit.

1. Définitions de concepts

1.1. Discours

Le terme discours est polysémique. Certaines de ses applications ont été rappelées ci-dessus. Outre ces sens, « discours » désigne aussi un ensemble d'énoncés de dimension variable produits à partir d'une position sociale ou idéologique ; comme c'est le cas par exemple de la déclaration d'une personnalité politique ou syndicale. Par discours, on envisage aussi la conversation comme type particulier d'énonciation. En parlant du mode de fonctionnement de l'énonciation, Benveniste oppose le discours à la langue qui est un ensemble fini relativement stable d'éléments potentiels. C'est par ailleurs le lieu où s'exercent la créativité et la contextualisation qui confèrent de nouvelles valeurs aux unités de la langue. Il définit ensuite l'énonciation comme « l'acte individuel par lequel un locuteur met en fonctionnement le système de la langue ; la conversion de la langue en discours » (Benveniste 12-13). Le discours, dira-t-il, est une manifestation de l'énonciation chaque fois que quelqu'un parle. Tant bien considéré, si dans un passé récent le terme de discours ne référait qu'à une production orale, de nos jours, celui-ci recouvre non seulement le discours oral mais aussi le texte écrit. Nous le constatons, il semble qu'il n'y ait pas de mot plus polysémique que le mot discours. En conséquence, l'adjectif "complexe" a bien le mérite de qualifier cette notion.

C'est donc dire que le sens d'un discours n'est pas donné par la langue : il est plutôt découvert par le destinataire grâce aux multiples points de repères celui-ci y a placés pour exprimer ce qu'il veut dire. Que pouvons-nous retenir de tout ce qui précède sur la notion de discours ?

De tout ce qui précède, nous pouvons dire que la notion de discours n'est donc pas stable. Ce terme englobe à la fois plusieurs acceptions et une variabilité de discours qui empêchent toute tentative d'harmonisation des points de vue autour d'une définition unique qui serait acceptable par

tous les chercheurs. Cette diversité trouve son explication dans le fait que la linguistique du discours désigne non pas une discipline qui aurait un objet bien circonscrit, mais plusieurs approches entretenant d'une certaine manière quelques liens spécifiques. À ce propos, Maingueneau écrit :

Les difficultés que l'on rencontre pour délimiter le champ de l'analyse du discours viennent pour une part d'une confusion fréquente entre analyse du discours et ces diverses disciplines (analyse de la conversation, analyse du discours, théories de l'argumentation, théories de la communication, sociolinguistique, ethnolinguistique...-la liste n'est pas exhaustive). Chacune étudie ce discours à travers un point de vue qui lui est propre. (Maingueneau 8)

1.2. Propos liminaires sur la réconciliation

La Côte d'Ivoire a connu une profonde crise politique liée à l'élection présidentielle de 2010. A la suite de cette déchirure nationale qui a fait plus de 3000 morts selon l'ONU, le président Alassane Ouattara qui accède pour la première fois au pouvoir, après des arrangements politiques sur sa candidature (usage exceptionnel de l'article 48 de la constitution ivoirienne) a annoncé, le 11 Avril 2011, la création d'une « Commission Dialogue, Vérité et Réconciliation » (CDVR), sur le modèle de l'Afrique du Sud.

La question même de la définition de la réconciliation est une question polyphonique. Pour notre part, nous disons simplement que la réconciliation est cette action volontaire qui vise à reconstruire l'accord perdu entre deux parties que la violence a détournées du recours au dialogue pour régler leurs différends. La réconciliation doit permettre de panser les blessures, de surmonter les ressentiments et les blocages qui paralysent l'usage de la parole sereine, l'usage de la parole qui apaise les

cœurs. La Côte d'Ivoire a fait l'expérience de différentes tentatives de réconciliation. Les plus récentes et qui suscitent tant de passions se présentent succinctement comme suit. Avec le régime du FPI (Front Populaire Ivoirien), un forum national pour la réconciliation a été organisé en 2001. Il n'a pas pu tenir ses promesses des fleurs puisqu'il a débouché sur une rébellion armée qui a provoqué la partition du pays pendant près d'une décennie, et l'installation endémique de groupes armés jusqu'ici incontrôlés. Encore plus grave, en 2020, le troisième mandant du président Ouattara, jugé de trop et qui viole la constitution, a davantage fragilisé le tissu social qui peinait déjà à se reconstituer. On assiste à une danse sur place, mieux, à une crise qui aurait fait 85 morts juste après les élections, à la suite des appels de l'opposition à la désobéissance civile.

Dans la situation actuelle, le processus de réconciliation nationale semble être pris dans un étau entre deux pôles inconciliables marqués par deux tendances qui s'affrontent. D'une part, le pouvoir en place dirigé par le président Ouattara. Les partisans du pouvoir estiment que le préjudice causé est tellement grave qu'il faut rendre justice et combattre l'impunité. Pour cette tendance donc, la vérité et la justice sont les instruments incontournables à la réconciliation. D'autre part, l'opposition rassemblée (PDCI, FPI, UDPCI, et bien d'autres). Pour ces derniers, au nom de la liberté et de la paix, pour aller à la réconciliation, il est nécessaire de recourir à une loi d'amnistie générale qui abandonne toutes les poursuites. Par ailleurs, la fracture sociale s'est accentuée par le troisième mandat jugé de trop. Il faut en conséquence libérer tous les prisonniers politiques et militaires, permettre le retour des exilés politiques. C'est dans cet antagonisme que les discours et les stratégies argumentatives se développent de part et d'autre dans un environnement délétère qui suscite réflexions quant à une véritable sincérité pour aboutir à la paix, à la cohésion sociale.

2. Analyse des Discours des acteurs politiques ivoiriens

Cette analyse s’articule autour de deux pôles de stratégies argumentatives : les stratégies argumentatives du pouvoir et celles de l’opposition

2.1. Les discours et stratégies argumentatives du pouvoir

Extrait du discours du président Alassane Ouattara : (à l’occasion du 61^{ème} anniversaire de l’indépendance de la Côte d’Ivoire : Août 2021).

(...) Mes chers compatriotes, ce jour de souvenir nous donne également l’occasion de faire l’état de la nation. Au plan politique, nous sortons d’un cycle électoral complet, avec l’organisation de l’élection présidentielle, en octobre 2020, et des élections législatives, en mars 2021.

Ce processus électoral a fait l’objet d’un dialogue inclusif, avec l’ensemble des acteurs politiques et ceux de la société civile. Il a abouti à un consensus national autour des conditions d’élections justes, transparentes et démocratiques.

En dépit des efforts déployés par les différentes parties prenantes du dialogue, l’élection présidentielle a malheureusement été entachée d’incidents, suite à l’appel de certains responsables de l’opposition, à la désobéissance civile. Cela s’est soldé par des pertes en vies humaines, des blessés, la fragilisation du tissu social et des dégâts matériels importants.

Je voudrais à nouveau m’incliner devant la mémoire des victimes et exprimer toute notre compassion à leurs proches.

C’est le lieu de réaffirmer mon attachement au dialogue constructif, qui permet d’apaiser davantage notre pays et d’aller de l’avant, pour son développement. Ainsi, dans un souci de paix et de cohésion nationale, j’ai instruit le

gouvernement de poursuivre le dialogue politique, pour créer les conditions d'une participation plus importante de l'opposition dans la vie politique nationale, dans le respect des institutions de la république.

Je me réjouis donc que l'opposition ait pris part aux élections législatives de Mars 2021. Nous avons aujourd'hui une assemblée nationale plurielle, pour la première fois depuis deux décennies, comprenant tous les partis politiques significatifs de notre pays.

Ce dialogue, je l'ai poursuivi moi-même avec mon aîné, le président Henri Konan Bédié, le 11 novembre 2020, et plus récemment, avec mon jeune frère, le président Laurent Gbagbo, le mardi 27 juillet 2021. Je salue la rencontre de mes deux frères, à Daoukro, deux semaines auparavant.

(...) Je me réjouis de toutes les initiatives visant à l'apaisement. Je ne ménagerai aucun effort pour cela, dans le respect de la loi et des institutions. Je note la mise sous contrôle judiciaire ou en liberté provisoire, par les juridictions compétentes de soixante-neuf (69) inculpés détenus suite aux événements survenus à l'occasion de l'élection présidentielle d'octobre 2020.

Je veux insister sur la nécessité de renforcer la cohésion sociale en vue de consolider l'atmosphère de paix et de sécurité durement acquise.

Nous devons continuer, sans relâche, à nous rassembler afin de relever, ensemble, le défi de notre génération ; celui de bâtir une nation prospère, solidaire et réconciliée avec elle-même, dans la justice et le pardon mutuel. J'invite toutes les forces vives de la nation à travailler, main dans la main, à cette noble ambition dans la fraternité et la responsabilité.

2.2. Notre analyse

Le discours du président est ponctué de paragraphes qui abordent des sujets bien distincts. Celui que nous étudions traite naturellement de la réconciliation, donc d'un sujet d'ordre politique.

D'emblée, le locuteur se construit une image de lui-même et celle de son auditoire. En effet, il inscrit l'auditoire dans son discours. Orecchioni indique à juste titre que « l'exercice de la parole implique normalement plusieurs participants –lesquels participants exercent en permanence les uns sur les autres un réseau d'influences mutuelles : parler, c'est échanger, et c'est changer en échangeant » (cité par Amossy 54-55). Dans le contexte d'énonciation du locuteur, un aspect essentiel est à souligner : le moment d'énonciation. En effet, il s'agit d'une adresse officielle à l'endroit de tous les ivoiriens et aux autres peuples qui vivent en Côte d'Ivoire : la célébration du 61^{ème} anniversaire de l'accession du pays à la souveraineté nationale. Ce moment cristallise donc un tant soit peu l'attention de tous, et le message à partager doit être sur la question du moment : la réconciliation. À ce propos, l'argumentation consiste dans « les moyens verbaux qu'une instance de locution met en œuvre pour agir sur ses allocutaires en tentant de les faire adhérer à une thèse, de modifier ou de renforcer les représentations et les opinions qu'elle leur prête, ou simplement d'orienter leur réflexion sur un problème donné » (Amossy 29). Dans son adresse donc, le locuteur use parfois de noms propres (Henri Konan Bédié, Laurent Gbagbo) ou d'appellatifs (mes chers compatriotes) qui permettent de retrouver l'allocutaire avec certitude. Il s'assure que ses propos trouvent effectivement un ou plusieurs référents potentiels. Ce fait établi, nous passons à l'analyse de la pertinence argumentative et du contenu du message sur la réconciliation.

Le locuteur énonce d'abord que le pays sort « d'un cycle électoral complet ». Il pose avec satisfaction ce fait, d'autant plus que, si nous

sommes arrivés à ce niveau-là, c'est que le processus a fait l'objet d'un dialogue inclusif, avec l'ensemble des acteurs politiques impliqués et la société civile. Ainsi, comme nous pouvons le constater, la stratégie argumentative est celle d'amener à comprendre que rien ne pouvait justifier un quelconque sabotage, vu que tout le monde est associé au processus. En conséquence, la réconciliation n'est pas entravée ; tous les enfants du pays se sont regroupés autour d'un idéal commun qui n'est rien d'autre que le vivre ensemble. Aux termes de la constitution, le président Ouattara est le garant de l'unité nationale. À ce titre, c'est sur lui que pèse à titre principal l'obligation légale, de par la constitution, du retour en grâce de la cohésion sociale et la réconciliation nationale, à travers des initiatives heureuses qui y conduisent, dans une démarche concertée, sincère et volontariste. Bref, c'est le président qui doit faire preuve de plus de sacrifice, ne serait-ce que pour garantir à son exercice du pouvoir, les meilleures conditions sociales de concorde et de paix. Le sachant, il adopte une démarche où la conscience de cette responsabilité se reflète, évidemment en sa faveur. Ainsi, il met en relief le caractère « inclusif » des concertations et se réjouit de leurs résultats en soulignant l'aboutissement du cycle électoral. Implicitement, il laisse entendre qu'il a fait ce qu'il a à faire, à savoir rassembler la classe politique et la société civile autour de l'idéal commun de paix et d'unité. Il revêt donc là la posture d'un rassembleur à l'écoute des préoccupations de l'heure et de ses concitoyens. C'est cela la dimension argumentative de son discours, ou sa démarche argumentative n'est jamais ni gratuite ni fortuite, mais vise au contraire un but précis. La problématique de l'image qu'il faut soigner, et qui va de pair avec l'image de soi. À l'opposé, il présente de son opposition, l'image de personnes inconséquentes, non responsables, dès lors que, après avoir participé pleinement au processus de la réconciliation qui suppose toujours des engagements et l'exercice du sens des responsabilités, cette

opposition emprunte la voix du désordre et la chienlit à travers le mot d'ordre de la désobéissance civile. Mais en réalité, le dialogue dont parle l'énonciateur est-il effectivement inclusif ? A-t-il réellement atteint ses objectifs à savoir la cohésion sociale et le vivre ensemble, en un mot la réconciliation nationale tant souhaitée ?

La déduction porte ici sur les conséquences à tirer de la constatation que la réconciliation a en réalité échoué. Au demeurant, la mise en scène de la parole du locuteur dans le discours direct permet au lecteur et à l'auditoire de saisir le raisonnement fallacieux qui s'y déploie à la valeur d'une équivoque : « en dépit des efforts déployés par les différentes parties prenantes au dialogue, l'élection présidentielle a malheureusement été entachée d'incidents, suite à l'appel de certains responsables de l'opposition, à la désobéissance civile, cela s'est soldé par des pertes en vie humaines. »

De ce qui précède, l'équivoque mène à la conclusion que le discours du président en pleine connaissance de cause ne reflète pas la réalité parfaite des faits qu'il a mentionnés sur le rassemblement du peuple ivoirien sur l'idéal commun, la cohésion sociale, le vivre ensemble, la paix, la réconciliation. À titre illustratif, il n'y aurait pas eu d'appel à l'insubordination si effectivement tous les protagonistes s'étaient retrouvés parfaitement dans tout le processus en cours et même jusqu'à terme. Certains se sont sentis trahis par les engagements communs à l'issue des différentes concertations qui ont eu lieu avant même l'échéance électorale. Tant bien considéré, le non-respect du texte fondateur (la constitution) en est une des conséquences qui justifie dans bien des cas notre propos. Nous le constatons fort bien, la stratégie argumentative du président dans son discours solennel laisse des failles énormes. Il n'y aurait pas eu « d'incidents » liés à l'élection présidentielle si le dialogue, la réconciliation avaient effectivement prévalu. Bien plus, si les

résolutions contenues dans ce dialogue avaient été respectées par toutes les parties prenantes du dialogue, à commencer par le président lui-même. La conséquence immédiate qu'on pourrait tirer est que des manquements ont été observés à la mise en œuvre des conclusions du dialogue inclusif. Nous en voulons pour preuves des faits tangibles comme suit. L'assassinat du jeune Toussaint KOFFI dont la tête a été tranchée dans les rues de Daoukro par les partisans du président Ouattara et qui leur a servi de ballon pour la circonstance. Ce fait tragique a fait le tour du monde par les réseaux sociaux et des chaînes de télévision étrangère comme France 24 et TV5. Des conséquences encore plus effectives que nous pouvons relever est la limitation du mandat présidentiel à deux ; la violation donc de la constitution par le président qui s'est porté candidat à sa propre succession après le décès du candidat Gon Coulibaly, alors premier ministre pendant ce temps. Bien plus, la Cour Africaine des Droits de l'Homme qui dénonçait avec véhémence l'attitude du président Ouattara a été répudiée par ce dernier. De ces manquements suffisamment graves, l'opposition rassemblée a condamné « le passage en force » du président Ouattara. Cette situation a poussé l'opposition à la désertion de la table des négociations en guise de protestation ; ce qui montre qu'il y a des dissensions. Au vu de ces faits illustratifs, l'affirmation du président Ouattara selon laquelle le dialogue politique a été tenu avec l'opposition rassemblée devient un leurre. Or ici, le premier responsable en la matière, des conséquences néfastes assorties de cette concertation dite inclusive, est bel et bien le président de la république, garant de la cohésion et de la stabilité du pays. Encore plus loin, il écrit : « c'est le lieu de réaffirmer mon attachement au dialogue, qui permet d'apaiser davantage notre pays. » Dans la démarche argumentative du président, tout porte à croire qu'il n'est nullement associé ou impliqué dans le mal que connaît la réconciliation des fils et filles du pays. En réalité, il ne s'agit pas de

conduire soi-même ou d'instruire quiconque à mener à bien le processus de réconciliation. Que fait-on des résolutions, de façon pratique pour amener à une décrispation réelle et effective ? La bonne foi des parties prenantes y est foncièrement attachée. Nous pensons que ce sont, entre autres, des questions essentielles qu'il faille toucher de fond.

Les recherches consacrées à la variable contextuelle soulignent l'influence décisive des circonstances nationales, voire internationales. La réconciliation ivoirienne, pour ne citer que la nôtre, puisque c'est d'elle qu'il s'agit, ne peut être comprise sans considérer l'existence d'un ennemi commun aux deux protagonistes (POUVOIR / OPPOSITION). Pour la première fois, le danger ne vient pas de la puissance colonisatrice (la France). Il faut porter une attention particulière aux types de relation qui existent entre le pouvoir et l'opposition, et ce, à trois moments précis : AVANT-PENDANT et APRES la violence. En effet, tout semble être considéré comme un acquis au départ, avant l'entame de l'échéance électorale. C'est la mise en œuvre des pseudo-acquis qui constituent le nœud du problème. Car ici, une partie (l'opposition) ne semble plus se reconnaître dans la pratique parce qu'elle considère que les données des acquis sont manipulées à souhait au profit du pouvoir en place : le maître d'ouvrage de la mise en pratique des résolutions durement acquises après plusieurs négociations. Le respect même de la loi fondamentale est une problématique majeure indéniable à la réconciliation. En outre, l'avant et le pendant, s'ils sont foulés au pied au profit d'une partie, la conclusion ou l'après ne peut que conduire au résultat d'une violence programmée. Au regard de toute cette question essentielle aux rapprochements des uns et des autres en vue d'une réconciliation vraie, les acteurs de tout bord politique doivent se sacrifier au profit du peuple qui est martyrisé en faisant des concessions concrètes.

Qu'en est-il de propos ou des positions de la classe politique de l'opposition incarnée par deux grandes figures que sont « l'aîné Henri Konan Bédié » et le « jeune frère Laurent Gbagbo » ?

3. La position argumentative et discursive des acteurs de l'opposition ivoirienne

3.1. Henri Konan Bédié

La grave crise post-électorale traversée par la population ivoirienne a suscité beaucoup de réactions dans la classe politique de l'opposition, qui a vertement accusé le pouvoir en place pour sa conduite jugée inappropriée de cette échéance. En l'occurrence, le mandat de trop (le 3^{ème}) du président Alassane Ouattara. Tout est parti de là. Cette situation inattendue a bouleversé tout le peuple ivoirien, notamment dans la modification de la loi fondamentale qui régit le pays, à quelques mois des élections. De cette situation tant décriée naît une crise aigüe par le boycott actif de l'élection présidentielle des partis de l'opposition. De cette situation douloureuse qui a créé encore une méfiance grave entre les fils du pays, il y avait une nécessité que les protagonistes se rencontrent et se parlent pour une décrispation des cœurs. L'élection présidentielle de 2020 a encore plongé le pays dans une autre crise socio-politique, après celle de 2011. Pour résoudre cette crise de façon durable, voire définitive, les acteurs politiques ont entrepris de se rencontrer et se parler, pour créer, de manière négociée, les conditions pour un retour à la paix sociale. Ainsi le président Bédié a-t-il rencontré le président Ouattara le 11 Novembre 2020. Après cette rencontre, dans le journal télévisé de la première chaîne de télévision RTI de ce 11 Novembre donc, le président Henri Konan Bédié déclara devant la presse : « nous avons ouvert le dialogue avec le pouvoir ; nous avons allumé le calumet de la paix, ce dialogue va se poursuivre, ce n'est qu'un début ». Que pouvons-nous retenir de ces

propos ? Le discours du président Bédié s’appréhende au niveau des éléments verbaux et des substantifs qui construisent et orientent son discours. Quelle valeur s’attache donc aux éléments lexicaux du discours ? En effet, le choix des mots et des expressions pris dans leur contexte ou espace dialogique inscrivent la subjectivité dans le langage et sa dimension axiologique (jugement de valeur). Dans le maniement des éléments lexicaux dans le déploiement du discours, le locuteur emploie le terme “ouverture” (à travers le verbe ouvrir) qui indique une volonté manifeste d’échanger, de communiquer pour aboutir à la communion, c’est-à-dire au dialogue. Du grec dialogos, « entretien, discussion », le terme dialogue signifie proprement « entretien entre deux ou plusieurs personnes » (Charaudeau 178). En termes différents, le discours du président Bédié peut être qualifié d’inclusif dans la mesure où il associe plusieurs personnes ayant une part active dans le processus d’apaisement. Encore mieux, nous pouvons dire avec (Ducrot 50) que le dialogue ici est « cristallisé ». Il le définit dans les perspectives comme un discours où le locuteur met en scène plusieurs énonciateurs caractérisés dans notre analyse par les présidents Ouattara et Bédié. Dans sa démarche argumentative donc, Bédié associe le président Ouattara dans un réel souci d’apaisement ; comme pour traduire sa volonté manifeste d’aller de l’avant, de sortir du tourbillon de violences nées de l’élection présidentielle. Dans ce contexte, et insistant sur la valeur intrinsèquement dialogique du discours, Bakhtine admet que « toute énonciation réelle, qu’elle qu’en soit la forme, contient toujours, de façon plus ou moins nette, l’indication de l’accord avec quelque chose ou du refus de quelque chose » (Bakhtine 116). Nous le constatons fort bien, le mot « ouverture » est à prendre aussi bien dans le cadre de l’interaction – il est orienté vers l’autre – (le président Ouattara) que des rapports consensuels ou polémiques qu’il entretient avec les autres mots du discours dans un espace où les énonciations se croisent et se

répondent. On peut dès lors poser l'hypothèse selon laquelle la sélection du mot « ouverture » employé par Bédié n'est pas dénuée de poids argumentatif, même si elle n'a pas fait l'objet d'un calcul préalable, et même si au premier abord ce mot semble ordinaire et passe inaperçu. (Perelman 201-202) souligne à ce propos : « la valeur argumentative de ce qui semble s'imposer, non comme résultat d'un choix prémédité, mais comme une utilisation objective répondant à un état de fait » (cité par Amossy 144-145). Et le résultat auquel tous s'attendent, dans un contexte de suspicion totale est celui de la paix : « nous avons allumé le calumet de la paix ». Cela sous-entend que la voie de la réconciliation qui reste encore ouverte est véritablement amorcée par cette rencontre décisive. Elle reste toujours à explorer pour le bonheur des ivoiriens.

3.2. Laurent Gbagbo

La préoccupation majeure de Laurent Gbagbo, après son acquittement à la Haye, est de contribuer à créer un climat de paix. Il le dit en ces termes : « cela passe par une vraie réconciliation, même si ça ne se décrète pas ». Encore plus loin, l'homme politique affirme : « Gbagbo a été condamné à vingt ans, donc on va lui interdire d'être président ? (...) Une condamnation que je récusé, que je ne reconnais pas, ce n'est pas mon problème. Même si demain on me dit que je ne suis pas président à cause de cette fausse condamnation, il faut que le parti soit en capacité de continuer sa route. »

Acquitté par la cour pénale internationale, (CPI) Laurent Gbagbo rentre en Côte d'Ivoire le 17 Juin 2021 dans un climat tendu, à l'aéroport international Félix Houphouët Boigny. Depuis son arrivée donc au pays, il multiplie les rencontres dans un souci d'apaisement. Il crée dans la foulée un nouveau parti (PPA-CI), pour faire taire les dissonances au sein de son ancien parti, le FPI. Par ailleurs, il multiplie les contacts. Il maintient

un contact téléphonique régulier avec Henri Konan Bédié. Plus stratégique qu'idéologique, l'alliance entre leurs partis se poursuit. Toutefois, ses relations avec Alassane Ouattara, fluides au départ, lors de leur tête-à-tête du 27 Juillet 2021 au palais présidentiel se sont peu à peu dégradées. Il reproche à l'homme du palais de maintenir inutilement les militaires et certains de ses proches encore dans les prisons, d'autant plus que lui-même qui est considéré comme le présumé coupable de toutes ces situations a été acquitté par la justice internationale. Laurent Gbagbo adopte une posture offensive. Il entend se positionner, s'affirmer auprès de son électorat. Il refuse de se soumettre à Alassane Ouattara mais il ne sera pas dans la provocation. Ce qu'il veut, c'est le combat politique et démocratique. Dans ses propos plus haut, Laurent Gbagbo emploie les termes de « vraie réconciliation, ça ne se décrète pas ». C'est un terme très fort pour une décrispation véritable, authentique. En effet, par ces propos, il faut comprendre que, « ce qui ne se décrète pas », c'est quelque chose qui se construit dans le temps, avec abnégation, détermination, sincérité, de manière consensuelle, surtout dans le cas qui nous occupe où il s'agit de coller les morceaux du tissu social parti en lambeaux. C'est la condition de sa durabilité voire sa pérennité. Tant bien considéré, le fait de joindre l'acte à la parole, poser des actes concrets au détriment des slogans ou propos "creux" qui entachent en réalité la cohésion sociale plutôt que de créer un climat d'apaisement qui réconcilie véritablement. Par « vraie réconciliation », nous entendons une situation de non suspicion, de non crainte de s'exprimer et de poser des actes rassembleurs, de se parler sans appréhension etc. Que pouvons-nous dire de « une condamnation que je récite » ? Par ces propos, le tenant du discours semble rejeter les accusations proférées à son endroit dès son retour au pays. Il justifie ce rejet comme une persécution de trop après son acquittement au plan international et affirme ne rien se reprocher absolument. Pour lui donc, il

ne se sent pas concerné ni de près ni de loin par cet acte de condamnation. Ce qui compte pour lui, de cette situation qui semble le disqualifier de la course à la présidentielle, c'est la pérennité de son parti pour la génération à venir. En un mot, Laurent Gbagbo ne veut pas cristalliser le fait réconciliatif autour de sa seule personne. Nous le disons parce que, dans notre pays la Côte d'Ivoire, ce havre de paix jadis envié par tous, est devenu un pays où tout le monde a raison et personne n'a tort. Ce sont en réalité des calculs politiques qui jettent toujours le discrédit sur l'autre. Ce sont des propos sapés, dénués de toute franchise et d'honnêteté qui engendrent le quotidien des ivoiriens qui n'ont plus véritablement de repère dans leur grand ensemble. C'est la méfiance quotidienne, la suspicion, le mensonge qui caractérisent les propos des uns et des autres. Le peuple est pris en otage par les politiques, en l'occurrence les dirigeants qui ne semblent rien laisser. De telles attitudes peuvent-elles réellement favoriser le vivre ensemble ? La réconciliation nationale est perçue désormais comme un simple slogan sans effets.

4. La problématique de la réconciliation en Côte d'Ivoire.

Il faut construire l'unité de l'Etat, une armée républicaine, un retour à un régime de participation citoyenne, une économie de consommation et les premiers pas vers une réconciliation. Dans un contexte post-conflit, les ambitions de transformer les comportements, les identités, et les contextes institutionnels sont d'autant plus difficiles à atteindre que les individus et les sociétés ont été traumatisés. Ces traumatismes ont un impact ou du moins entraînent des transformations psycho-sociales suite aux expériences de sentiments d'humiliation, de victimisation, de culpabilité, de vengeance et une perte de confiance ou de foi (Volkan). La réconciliation est liée à un processus de guérison individuel et collectif qui ne peut qu'être long, complexe et non linéaire. En effet, le processus de

guérison des individus et des groupes est inextricablement lié au processus politique de réconciliation. La ligne séparant l'un de l'autre est très mince. Comme le souligne Charbonneau (2012), dans les débats et les efforts concrets de consolidation de la paix (tant dans la théorie que dans la pratique), paix et réconciliation sont des concepts liés trop souvent implicitement et mécaniquement comme s'ils étaient synonymes. Le premier renvoie communément à l'idée de l'absence de guerre et à la gestion militaire des antagonismes (d'un côté, les forces régulières, et l'autre côté les forces d'auto-défense), alors que le second imagine un avenir définitif où les antagonismes ayant mené au conflit ont disparu. Mais la paix et la réconciliation peuvent-elles avoir une finalité ? Si c'est le cas, comme plusieurs acteurs politiques ivoiriens semblent implicitement le concevoir, à quelle finalité renvoient-elles ? Autrement dit, quelle paix et quelle réconciliation pour la Côte d'Ivoire ? Selon quel acteur politique et pour qui ? La question de la réconciliation dans le pays est complexe. En effet, chaque leader politique incarne une vision que suivent ses partisans, jetant l'opprobre sur l'autre camp. Au demeurant, le PDCI et le FPI accusent le président Ouattara et le RHDP de vouloir brader la constitution à leur profit. Du moins, en ce qui concerne l'échéance électorale présidentielle de 2020. A titre illustratif, apprécions ce bout discursif du président Ouattara qui saluait la rencontre Bédié-Gbagbo du 27 juillet 2021 : « (...) Rien ne doit entraver la bonne marche de la Côte d'Ivoire, mais tout doit se faire dans le respect des lois et des institutions ». Que peut inspirer un tel propos ? En effet, l'opposition rassemblée continue d'accuser le président Ouattara de faire « un passage en force » pour un autre mandat présidentiel qualifié de trop. Ce dernier est soupçonné d'être au-dessus de la loi fondamentale dont découle la bonne marche de la nation, le vivre ensemble sans méfiance. La constitution est le garant de la cohésion sociale. Le président est-il au-

dessus de la loi dont il parle ? La cruelle crise post-électorale de l'élection présidentielle de 2020 ne découle-t-elle pas du non-respect de la constitution ivoirienne dont il fait mention ?

Les partenaires occidentaux semblent bien confiants de la progression de la Côte d'Ivoire vers une paix durable fondée sur une réconciliation et un développement économique que le président Ouattara sait bien vendre. Pourtant, reconnaître et examiner les multiples endroits où le processus de réconciliation se situe permet d'identifier sa complexité et ses contradictions. Les conditions de sécurité dans le pays impliquent plus que des menaces tangibles ou potentielles à la sécurité physique des individus ou de l'Etat. Bien qu'il existe un calme relatif, les sentiments de peur et d'humiliation demeurent saillants dans le pays, surtout chez l'opposition incarnée par le PPA-CI et le PDCI qui voient leurs membres et leurs électeurs emprisonnés ou en exil. Malgré les efforts du président Ouattara, bon nombre d'ivoiriens sont en exil ou croupissent dans les prisons. Ce sentiment de persécution qui est bien réel est souvent renforcé par une coopération internationale, en l'occurrence française, qui est perçue comme préjudiciable aux dirigeants de l'opposition. Mais au-delà, et plus important encore, il subsiste un manque criant de confiance généralisé envers l'Etat et à son incapacité ces derniers mois à promouvoir et à consolider la paix et la sécurité selon l'opposition ivoirienne. L'indiscipline et la corruption minent l'autorité morale de l'Etat. Son absence pratiquement dans le processus de réconciliation est perçue comme un abandon.

En outre, derrière l'objectif officiel et théorique d'établir une vérité unique de réconciliation vraie, se cache une question qui est rarement, sinon jamais posée ou discutée clairement : qui, exactement, doit être réconcilié avec qui en Côte d'Ivoire ? La question renvoie à la complexité des relations Pouvoir-Opposition, à ses multiples facteurs et aux

conséquences du manque de confiance entre les acteurs politiques ivoiriens. Les efforts de réconciliation se déroulent donc dans un climat de peur relative, d'incertitude, de manque de confiance envers l'Etat, mais aussi dans un environnement discursif où presque tous se considèrent ou se positionnent comme victimes. Ainsi, des stratégies et tactiques discursives peuvent justifier et autoriser tous les agissements, toutes les décisions ou positions presque. Un tel contexte incite et exacerbe la polarisation des acteurs. Le président Ouattara lui-même a déployé une telle rhétorique pour justifier depuis lors sa politique de « rattrapage » de la présence des gens du Nord dans l'administration publique. Nous pouvons le dire, l'horizon national de la réconciliation reste toujours et partout important, mais les effets du processus se retrouvent dans la spécificité et l'interaction des multiples espaces et donc des multiples dynamiques de la réconciliation.

Conclusion.

Cet article a analysé les stratégies discursives et argumentatives des acteurs politiques de la société ivoirienne sur la réconciliation. Il a montré que les positions de ceux-ci entachent fortement la cohésion sociale par les prises de positions qui n'optimisent pas le pronostic de réconciliation parce que non seulement les efforts de consolidation de la paix piétinent, mais aussi les jeux et les enjeux politiques favorisent un certain gel de la situation. Nous assistons à « une danse sur place », à un certain *statu quo* politique en contradiction flagrante avec les objectifs officiels de paix et de réconciliation durables, pourtant sur toutes les lèvres. Le manque de sincérité, les calculs politiques, le viol de la loi fondamentale (la constitution) au profit du pouvoir en place sont entre autres des points saillants qui ne favorisent pas la réconciliation tant prônée par ces acteurs politiques. L'impact de l'argumentation dérive de sa mise en discours : les

façons de dire et d’impliquer déterminent en grande partie la capacité de la parole à emporter l’adhésion. Le peuple ivoirien est pris comme dans un engrenage et cherche désormais un repère qui aboutisse à une cohésion vraie, authentique, débarrassée de tous calculs politiques. En somme, le processus de réconciliation en Côte d’Ivoire reste une problématique majeure quant à une perception commune de vivre ensemble. Autrement dit, le processus de réconciliation, plutôt que de rassembler, de décrire les tensions et les cœurs, participe aux divisions, aux pratiques d’exclusion croissante.

Travaux cités

- Amossy, Ruth. *L’Argumentation dans le discours*. Nathan, 2000.
- Bakhtine, Mikhail. *Le Marxisme et la philosophie du langage*. Minuit, 1977.
- Benveniste, Emile. *Problèmes de linguistique générale*, 1^{ère} éd., Paris, Gallimard, 1966.
- . *Problèmes de linguistique générale*, 2^{ème} éd. , Paris, Gallimard, 1974.
- Charaudeau, Patrick, et Dominique Maingueneau. *Dictionnaire d’analyse du Discours*. Seuil, 2002.
- Ducrot, Oswald, et al., *Les Mots du discours*. Minuit, 1980.
- Ducrot, Oswald. *Le Dire et le Dit*. Minuit, 1984.
- Maingueneau, Dominique. *Les termes clés de l’analyse du discours*. Le Seuil « mémo », 1996.
- Perelman, Chaim et Olga Tyteca Olbrechts. *Traité de l’argumentation. La nouvelle rhétorique*, 2^{ème} éd. Editions de l’Université de Bruxelles, 1970.

Comment citer cet article :

MLA : Kouassi, N’Dri Maurice. « Stratégies argumentatives et réconciliation nationale en situation de crise : le cas de la Côte d’Ivoire ». *Uirtus* 3.3 (décembre 2023) : 34-57 .